Dan at la Féderation des Syndicats quarturs ENS: Versac

Jean-Pierre BOST et Jacques CLEMENS \*

SARCOPHAGE ET MONNAIE ROMAINE A L'ÉGLISE DE PESSAC (Gironde)

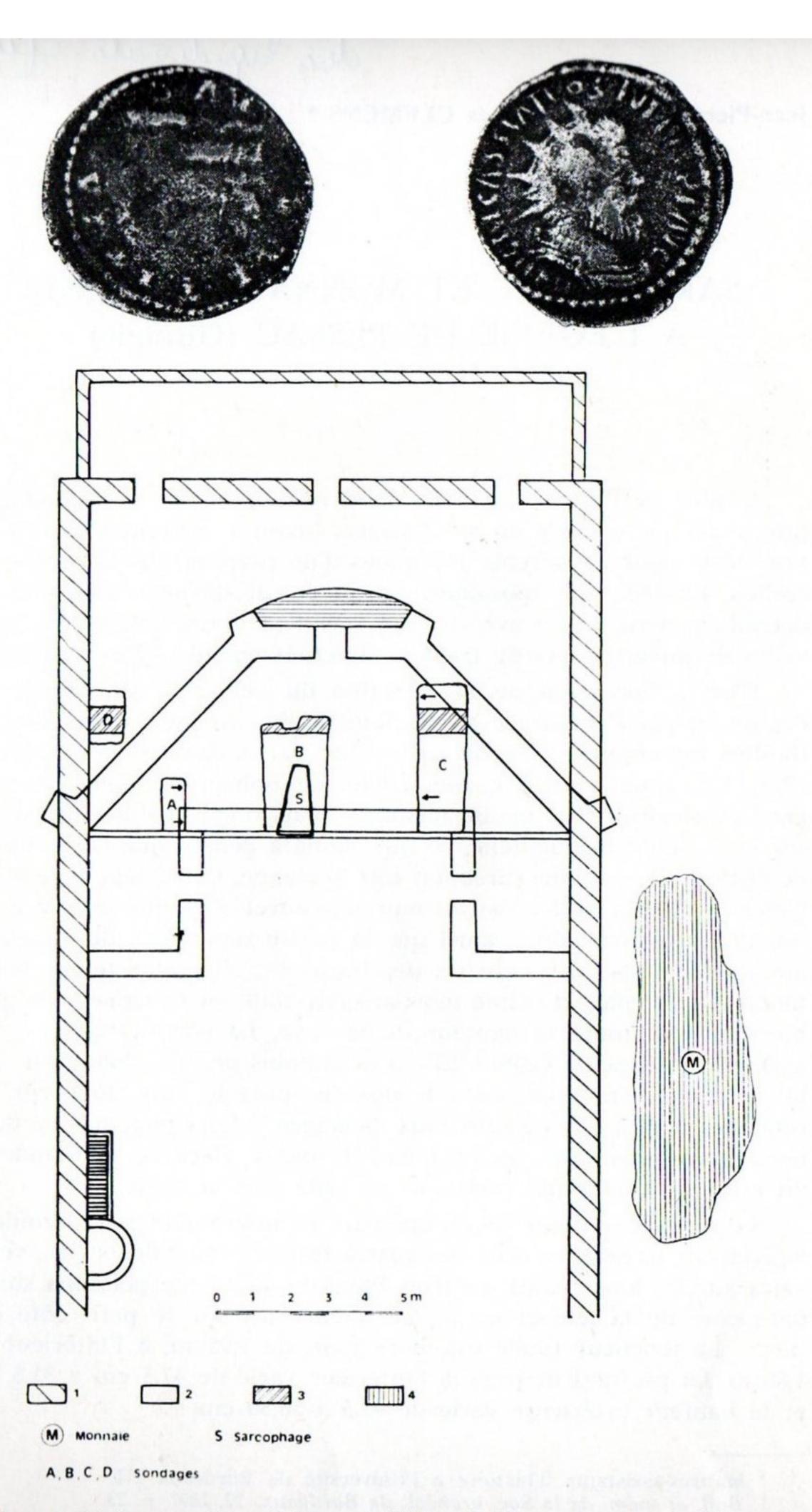
L'église de Pessac a été fortement restaurée sous le Second Empire, mais son vocable de Saint-Martin invite à remonter au-delà du XII<sup>e</sup> siècle pour rechercher les traces d'un premier établissement en ce lieu. En 1882, une mosaïque y avait été découverte, mais elle fut détruite <sup>1</sup>, aussi est-ce avec intérêt que l'on enregistrera deux nouvelles découvertes lors de travaux effectués en juin 77 et février 78.

C'est à l'occasion de la réfection du carrelage du chœur de l'église, et par l'entremise de M. Saint-Orens, qu'une autorisation de fouilles fut obtenue pour la recherche des fondations (20-22 février 1978). Elle aboutit à la découverte d'un sarcophage d'époque mérovingienne en calcaire de qualité médiocre mais remarquablement aligné sur l'axe de l'église actuelle, ce qui donne à penser que l'orientation de l'église a gardé une direction fort ancienne. Cette sépulture a été violée lors de la confection du mur du chevet d'époque moderne. Le couvercle disparut alors, ainsi que la partie supérieure du squelette que contenait la cuve dont un des bords fut en même temps brisé, tandis qu'un épais et solide mortier était coulé et mélangé à de gros moellons sur toute la hauteur de la cuve. La partie inférieure du squelette était seule visible. Elle a néanmoins permis d'observer que le mort avait été allongé sur le dos, les bras le long du corps. Le remplissage en grave de Bordeaux mélangée à de la terre a livré deux tessons de céramique, un fragment de panse glaçurée vert-jaune et un bord de céramique commune en pâte fine et beige.

Le sarcophage consiste en une cuve monolithique et trapézoïdale, légèrement irrégulière dont les quatre faces portent des stries, vertivales sur les longs côtés, en trois bandes d'arêtes de poissons sur le petit côté de la tête et en forme d'entrelacs sur le petit côté des pieds. La longueur totale est, hors tout, de 1,95 m, à l'intérieur de 1,80 m. La profondeur prise à l'intérieur varie de 47,5 cm à 31,5 cm et la hauteur extérieure varie de 42,5 à 56,50 cm.

<sup>\*</sup> Maîtres-assistants d'histoire à l'Université de Bordeaux III.

<sup>1.</sup> Bull. et mém. de la Soc. archéol. de Bordeaux, 22, 1897, p. 23.



Murs de l'église actuelle. — 2. Murs en 1862. — 3. Murs « fantômes » découverts.
Sondage en juin 1977.

M: monnaie de Postumus. — S: sarcophage mérovingien. B, C, D, A: sondages.

C'est plusieurs mois auparavant, le 17 juin 1977, que M. Becheler recueillit dans un tas de déblais près de l'église une monnaie de bronze. Un engin mécanique était à ce moment-là en train d'ensevelir un gros bloc de béton qui était une des fondations du marché couvert en cours de démolition. Cette opération avait nécessité le creusement du sol jusqu'à deux ou trois mètres de profondeur. Il s'agit d'un double sesterce de l'empereur Postume (259/260 à 268/269) qui a régné sur les Gaules, les Germanies, les Bretagnes et la péninsule ibérique et frappa un numéraire de bronze original qui fut abondamment copié. Il s'agit d'ailleurs d'une copie d'époque (vers 260-265) de ces monnaies officielles et celle-ci a été faite soigneusement. Elle se décrit :

13,14 g - 30 mm - axe horaire : 9 heures.

D/IMP C M CASS LAT POSTVMVL P F AVG. Buste radié à droite avec cuirasse et paludamentum.

R/ LAETITIA, à l'exergue : AVG. Vaisseau naviguant vers la gauche.

P. Bastien, Le monnayage de bronze de Postume, Wetteren, 1967, type nº 87, p. 143-144.

Les indices qui révèlent qu'il s'agit d'une imitation sont :

- le poids faible (les pièces officielles pèsent 20-22 g);
- la faible épaisseur du flan (2 mm);
- l'orientation à 9 h des axes du droit et du revers l'un par rapport à l'autre (rapport normal : 6 ou 12 heures);
- le mauvais calibrage des lettres et de la légende d'avers ;
- le traitement du visage, en particulier la barbe, de l'empereur.

C'est dans la mesure où ces monnaies ne paraissent pas avoir circulé au-delà de 275 après J.-C. que cet indice, encore fragile, de l'occupation du site de Pessac à la fin du III<sup>e</sup> siècle après J.-C. mérite de retenir l'attention.